



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2022 à 18h30

---

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi vingt-cinq novembre à dix-huit-heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien VOLTOLINI, Maire.

#### Étaient présents :

Mesdames : Sylvie DUBOIS, Nathalie DULIZE.

Messieurs : Dominique DAVARD, François GRAND, Olivier KERBART, Damien VOLTOLINI.

#### Pouvoirs :

Stéphane BRUNEAUX donne pouvoir à Damien VOLTOLINI

Jean-Louis RAT donne pouvoir à Dominique DAVARD

Alex BOUTELET donne pouvoir à Sylvie DUBOIS

Secrétaire de séance : Damien VOLTOLINI

#### Début de la séance : 18h30

Le procès-verbal du dix-sept octobre deux mille vingt-deux a été adopté au début de la séance. Les Conseillers Municipaux présents au Conseil ont signé le registre des procès-verbaux.

#### Ordre du jour :

##### **1) RH : Evolution des contrats de travail des deux Agents Techniques :**

Après présentation de l'activité réalisée au cours de l'année 2022, la proposition suivante est soumise au vote :

- Proposition d'un nouveau CDD de un an sur une échelle d'Agent de Maîtrise pour Monsieur Gohory.
- Proposition d'un nouveau CDD de trois mois, sans changement de niveau, pour Monsieur Pechon.

**Vote : 100 % des élus représentés, y compris les pouvoirs (soit 9 voix) votent pour cette proposition. Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder aux démarches inhérentes à cette décision.**

##### **2) Suite à donner au Contrat d'Assurance Maladie des Agents :**

La Commune dispose actuellement d'un contrat couvrant l'assurance statutaire des Agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC. Ce contrat souscrit auprès de la SMACL arrive à échéance au 31/12/2022. Après comparaison de

trois devis (SCMACL, Groupama et Contrat groupé de Centre de Gestion 27), il apparaît que celui proposé par Groupama offre le meilleur rapport prestations couvertes/ prix .

En conservant les mêmes prestations qu'aujourd'hui (15 jours de franchise, couverture maladie ordinaire, longue maladie, invalidité, maternité, décès), le gain est de 0,88% pour les Agents affiliés à la CNRACL et de 0,27 % pour les Agents affiliés à l'Ircantec.

**Vote : 100 % des élus représentés, y compris les pouvoirs (soit 9 voix) votent pour la non-reconduction du contrat actuel et la souscription du contrat Groupama présenté. Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder aux démarches inhérentes à cette décision.**

### **3) Organisation des Fêtes de fin d'année :**

Après échanges sur les différentes options envisageables, les élus décident :

Guirlande Noël : installation par l'Entreprise Coquerel des 10 nouvelles guirlandes LED achetées en 2022 ; elles seront regroupées autour de l'école et sur la Rue Charles de Gaulle autour et sur la Place de la Forge. Période souhaitée 6 décembre au 5 janvier (à ajuster selon disponibilités du prestataire).

Sapins de Noël : achat et installation de 2 sapins de 1m80 à 2m00 pour les deux cours de l'école.

Noël Ecole : un marché sera organisé par l'école le mardi 13 décembre ; la mairie mettra à disposition 3 barnums.

Le passage du Père Noël est réservé pour le vendredi 16/12, avec remise de friandises préparées par Madame Dulize.

Noël pour les Agents : un chèque-cadeau d'un montant de 75 € sera commandé pour tous les Agents non cadre (soit pour 6 Agents). Un repas commun avec les élus sera proposé au cours de la première quinzaine d'avril 2023.

Vœux de la Municipalité : la date du vendredi 13 janvier 2023 est réservée, accueil des administrés à la Salle des Associations.

**Vote : 100 % des élus représentés, y compris les pouvoirs (soit 9 voix) votent pour ces propositions. Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder aux démarches inhérentes à cette décision.**

### **4) Point Organisation du Téléthon 2022 :**

Le Conseil Municipal soutient cette initiative. Toutefois, à date, peu d'éléments concrets nécessaires à l'organisation (finalisation des activités proposées, zones utilisées, besoin d'arrêtés municipaux, ...) sont mis à sa disposition, à J-7 de l'événement.

### **5) Organisation des élections municipales partielles des 11 et 18 décembre 2022**

La Préfecture a transmis ce vendredi 25 Novembre, la liste des candidats aux élections municipales partielles de Prey. 6 postes sont à pourvoir. Organisation présence des élus organisée pour les journées d'élections. Début de la campagne électorale du 1<sup>er</sup> tour : lundi 28 novembre 2022.

### **6) Reversement de la Taxe d'Aménagement :**

Point non abordé car, en cours de semaine, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances rectificatives pour 2022, les députés et les sénateurs se sont mis d'accord sur un texte qui prévoit de revenir sur l'obligation de reversement d'une fraction de la taxe d'aménagement aux

intercommunalités en 2022 : en attente des modalités d'application.

## **7) Présentation Conférence des Maires EPN dédiée au budget :**

Présentation aux élus des points abordés lors de la Conférence des Maires EPN du 23 novembre 2022, dédiée au budget. A retenir :

Tarifs eau et assainissement : harmonisation des tarifs eau et assainissement sur la totalité de EPN (pour Prey, tendance haussière pour l'eau, baissière pour l'assainissement).

Traitement des ordures ménagères : principe de l'harmonisation des taux pour 2024 sur l'ensemble du territoire EPN et intégration du tri obligatoire des bio-déchets en 2024 ; cette harmonisation permettra une baisse de cette taxe pour notre Commune. Par ailleurs, diverses mesures de réduction des coûts sont envisagées : fermeture des déchetteries le dimanche, fermeture ou réduction des horaires de plusieurs éco-point et point vert (Prey non concerné à date), abandon de plusieurs projets, ramassage des encombrants sur demande uniquement, arrêts de la collecte des déchets verts à domicile pour les communes (hors centre Evreux) disposant de ce service et, à moyen terme, possibilité d'un ramassage par quinzaine pour les particuliers.

Budget mobilité : simplification de la gamme tarifaire, augmentation globale des tarifs transurbains restés inchangés depuis 2014. Diverses pistes d'économies en cours d'étude (dont les dessertes supplémentaires hors heures de pointe sur l'axe Evreux -St André testées depuis 2 ans et peu utilisées).

Partie intercommunalité de la Taxe foncière : plusieurs scénarii intégrant des hausses sont en cours d'étude (de 3,23 à 3,86% sur la part intercommunalité - EPN).

## **10) Questions diverses :**

Eclairage Stade de Football : outre l'aspect écologique, le coût de l'éclairage nocturne du Stade de Football devient considérable pour la commune et ses habitants. En effet, des entraînements sont programmés jusque 21h30 trois soirs par semaines, jusque 21 h les autres soirs. Les Elus souhaitent que les licenciés participent à l'effort collectif pour la sobriété énergétique mis en œuvre dans tout le pays, de l'état jusqu'aux particuliers. Ainsi, le décret temporaire suivant sera mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022 (il pourra être renforcé en janvier en cas d'accroissement des risques de pénuries électriques) : extinction de l'éclairage du stade à 20h00 tous les soirs de semaine, extinction totale les samedis et dimanches. Fermeture totale des locaux, tel club-house, douches, à 21 heures au plus tard.

**Vote : 100 % des élus représentés, y compris les pouvoirs (soit 9 voix) votent pour ces propositions**

Fermeture Secrétariat Mairie été 2023: Au regard de la faible activité constatée sur la période 15 juillet-15 août et la nette reprise de septembre, les élus souhaitent une fermeture de la Mairie durant 3 semaines en été et une reprise aux horaires habituels en septembre (pratiques constatées dans les communes voisines). La période précise sera confirmée avant le 16 décembre 2022, la Secrétaire de Mairie prenant ses congés d'été sur cette période de fermeture.

**Vote : 100 % des élus représentés, y compris les pouvoirs (soit 9 voix) votent pour ces propositions**

**Fin de la séance : 20h20**